



DISCOURS DE MADAME LE MAIRE

Rapport sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité qui comporte trois points bien précis :

1. Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013;
2. Les indications préliminaires des résultats d'exploitation pour l'exercice financier 2014;
3. Les orientations du budget 2015.

1) LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2013

Le rapport sur les états financiers vérifiés en date du 31 décembre 2013 a été préparé par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

Surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2012	411 703 \$
Affectation 2013	(0 \$)
Surplus de l'exercice financier 2013	<u>76 994 \$</u>
Surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2013	488 697 \$

Les membres du conseil ont convenu de réserver de ce surplus un montant de 65 000 \$ pour l'exercice financier 2014. Donc, en date du 31 décembre 2013, le surplus accumulé non affecté s'élevait à 423 697 \$.

2) LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014

<i>Les indications pour 2014 sont :</i>	Budget 2014	884 908 \$
	Recettes au 31-10-2014	796 776 \$
	Dépenses au 31-10-2014	698 066 \$

Les revenus et dépenses ont été effectués selon les prévisions budgétaires projetées.

Considérant qu'il reste deux mois d'ici la fin de l'année et que plusieurs dépenses sont encore à effectuer avant que ces résultats ne soient confirmés, nos projections permettent d'anticiper un léger surplus pour l'exercice en cours.

Liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus en 2014 (en date du 31 octobre 2014) :

Transport Fafard inc.	Enlèvement de la neige et transport sel	53 645,28 \$
Pavages Maska	Réfection d'une partie de la rue Claing	27 084,11 \$

Projets d'immobilisations réalisés en 2014 (dépenses nettes effectuées en 2014) :

Réseau d'assainissement des eaux usées	511 655,69 \$
Panneaux de signalisation pour borne-fontaine	1 190,39 \$
Projet réseau d'égout rue de l'École (Service d'ingénierie – estimation des coûts, plans...)	3 834,82 \$

Projet réseau d'assainissement des eaux usées – zone urbaine

Les dépenses effectuées pour le réseau d'assainissement des eaux usées totalisent à ce jour 3 354 960,94 \$. 3 664 165,85 \$

La construction de l'usine de traitement va bon train et devrait se terminer en février 2015.

Afin de réduire les coûts de ce projet, le conseil municipal a résolu d'imputer la somme totale de 553 317 \$ du programme de remboursement de la taxe d'accise. (TECQ 2010-2013 : 253 317 \$ et TECQ 2014-2018 : 300 000 \$).

Nous recevrons également du programme Fonds Chantiers Canada-Québec un montant de subvention de 3 315 000 \$.

Rémunération des membres du conseil

Conformément aux dispositions de la Loi, voici la rémunération versée aux membres du conseil pour l'exercice de leur fonction. La rémunération du maire et des conseillers est fixée par le Conseil. Par contre, l'allocation de dépenses est fixée par la Loi sur le traitement des élus.

Mme Francine Morin	Rémunération du maire	4 627,44 \$/an
	Allocation de dépenses	2 313,72 \$/an
	MRC des Maskoutains (préfet)	20 290,20 \$/an
	R.A.R.C.	92,65 \$/réunion
M. Mario Jussaume	Rémunération d'un conseiller	1 542,48 \$/an
	Allocation de dépenses	771,24 \$/an
	Délégué à la MRC les Maskoutains	6 763,32 \$/an
	Délégué substitut à la Régie des déchets	94,17 \$/réunion
Mme Marie Eve Leduc	Rémunération d'un conseiller	1 542,48 \$/an
	Allocation de dépenses	771,24 \$/an
	Délégué à la R.A.R.C.	92,65 \$/réunion
M. Éric Delage	Rémunération d'un conseiller	1 542,48 \$/an
	Allocation de dépenses	771,24 \$/an
Mme Josée Mathieu	Rémunération d'un conseiller	1 542,48 \$/an
	Allocation de dépenses	771,24 \$/an
Mme Emmanuelle Bagg	Rémunération d'un conseiller	1 542,48 \$/an
	Allocation de dépenses	771,24 \$/an
M. Guy Robert	Rémunération d'un conseiller	1 542,48 \$/an
	Allocation de dépenses	771,24 \$/an
	Délégué à la Régie des déchets	94,17 \$/réunion

3) LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2015

Les membres du conseil approuveront les prévisions budgétaires et le plan triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 dans le cadre d'une séance spéciale qui se tiendra au début de décembre prochain.

L'année 2015 sera le troisième exercice du rôle triennal d'évaluation.

L'évaluation imposable des immeubles s'élèvera à 100 686 000 \$ comparativement à 2014 qui était de 100 313 800 \$.

Subventions et transferts gouvernementaux

La subvention de 68 182 \$ que nous recevons du Gouvernement du Québec pour l'entretien du réseau routier devrait être maintenue en 2015.

Le *Programme de transfert de la taxe d'accise sur l'essence de Canada-Québec* a été reconduit (TECQ 2014-2018). Le montant que nous recevons est de l'ordre de 547 575 \$ répartis sur cinq ans. La municipalité devait s'engager à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$/habitant par année, soit un montant total de 74 340 \$ pour les 5 années. De ces montants, 300 000 \$ ont été affecté au réseau d'assainissement des eaux usées et 321 915 \$ à l'amélioration des infrastructures de voirie locale.

Projets d'immobilisations pour 2015

En 2015, nous souhaitons revitaliser notre réseau routier et prolonger le réseau d'égout sur la rue de l'École.

Les travaux de réfection de surface sont habituellement réalisés grâce au remboursement de la taxe d'accise sur l'essence. Par contre, pour utiliser les montants octroyés nous devons présenter un *Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées* afin d'identifier les travaux prioritaires devant être exécutés. Suite au dépôt de notre plan d'intervention, nous serons plus en mesure d'identifier où seront investis les sommes.

Taux de taxation pour 2015

Nous nous attaquerons bientôt à la préparation du budget 2015.

À ce stade-ci, il est difficile de vous confirmer quoi que ce soit, mais les membres du conseil feront tous les efforts nécessaires pour boucler le budget 2015 et ne pas augmenter la charge fiscale des contribuables.

En février 2014, nous avons procédé à un premier financement au montant de 2 043 000 \$ pour les travaux exécutés jusqu'au 31 décembre 2013 pour le réseau d'assainissement des eaux usées. Nous avons remboursé cette année un montant de 24 538,50 \$ correspondant aux intérêts seulement. En 2015, nous commencerons à rembourser le capital et les intérêts de ce prêt. La répartition sera effectuée telle qu'établie au règlement d'emprunt et les taux de taxes spéciales seront fixés comme il convient. Lorsque les travaux seront terminés, nous procéderons au financement final du projet.

Nonobstant ce qui précède, nous allons tout mettre en œuvre afin que ce budget 2015 soit conforme aux attentes des contribuables et qu'il s'inscrive dans la poursuite des objectifs que nous nous sommes fixés en ce qui concerne le maintien de l'effort fiscal et l'amélioration de notre milieu de vie.

En terminant, je voudrais vous remercier de la confiance que vous nous témoignez et vous invite à prendre une part active à la vie de votre municipalité en assistant aux séances du conseil qui se tiennent tous les premiers lundi du mois à 20 h à la salle du Conseil située au 390, rue Principale à St-Bernard.

N'hésitez pas à consulter le site Web de la municipalité au www.saintbernarddemichaudville.qc.ca et à nous suivre sur Facebook où vous pouvez trouver une multitude de renseignements utiles.

Francine Morin, Maire